LOYERS

1. Stationnement à proximité du château-ferme, de l'église et du cimetière (Bossimé) ;
2. Rue Deloge, prendre le sentier à droite ;
3. Rue de la Boulangerie, prendre à gauche rue de Belair ;
4. Tourner à gauche, rue aux Pirettes, rue du Bois Communal ;
5. Tourner à gauche rue des Glaïeuls ;
6. Prendre à droite le sentier agricole ;
7. Tourner à gauche ;
8. Tourner à gauche en descendant vers la rue du Moinil et rejoindre le point de départ.